


REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

	Extrait du registre des délibérations De la commune D'USSON EN FOREZ	Délibération n° D20221010-04 Du 10 octobre 2022 ÉCOMUSÉE DES MONTS DU FOREZ MISE À JOUR BOUTIQUE
---	---	---

Nombre de membres				Date de la convocation	05.10.2022
Afférents au conseil municipal	15			Date d'affichage	05.10.2022
En exercice	15				
Qui ont pris part à la délibération	13	Pouvoir	0		

L'an deux mille vingt-deux, le dix du mois d'octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hervé BÉAL, Maire

Étaient présents : BEAL H – FOLLEAT J – GALLON M – RIVAL N - DELORME D – BRIAND S – MAILLET-BERT P – CHATAING P – BONNEVAUX V – PITAVY A – DAURELLE T - JOUMARD-DESSALCES S - SIBAUD-BUSSAC L — PAULET N – MOUTON J (13)

Absents : CHATAING P – MOUTON J (2)

Secrétaire : Josette FOLLÉAT

ÉCOMUSÉE DES MONTS DU FOREZ MISE À JOUR BOUTIQUE

Monsieur le Maire propose à l'assemblée les mises à jour de la boutique de l'Écomusée des Monts du Forez suivantes :

AJOUTS DANS STOCKS				
Désignation	Prix de vente		Quantité	
Chronique d'un siècle	4.60 €		10 unités	
Cartes postales	0.50 €		10 unités	
CHANGEMENT TARIFS				
Désignation	Ancien Prix de vente	Ancien Prix d'achat	Nouveau prix de vente	Nouveau prix d'achat
Miel fleurs 500 gr	7.80 €	7.17 €	8 €	7.38 €
Miel lavande 500 gr	10.50 €	9.17 €	11 €	9.28 €
Miel montagne 500 gr	8.20 €	7.38 €	8.50 €	7.60 €
NOUVEL ARTICLE				
Désignation	Prix de vente		Prix d'achat	
Miel acacia 500 gr	9.50 €		8.44 €	

Il demande à l'Assemblée de bien vouloir statuer.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents :

- **Accepte** les mises à jour de la boutique du musée dans les termes présentés.
- **Autorise** le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Ont signé au registre tous les membres présents. Fait à Usson en Forez, le 11 octobre 2022.



Le Maire Hervé BÉAL

la secrétaire de séance, Josette FOLLÉAT